

Montanaire Magazine

Journal d'information officiel
de la Commune de Montanaire
n° 40 - hiver 2025



Sommaire

- *Éditorial de Michel Rosset*
- *Nouveau design du Magazine*
- *Réservation des salles & locaux*
- *Changement à la déchetterie de Denezzy*
- *Présentation du Budget 2025*
- *Toutes les actualités des villages*

Soleil rasant
du 25 décembre
dans les bois de
Thierrens.

par Mylène Girelli

Editorial

Chères habitantes,
Chers habitants de Montanaire,

Dans le dernier Montanaire magazine, vous avez fait la connaissance de notre nouveau collègue municipal, Valentin Dubach, présentant ses 100 premiers jours. Sa jeunesse, sa vision, son envie et ses qualités apportent un souffle nouveau à notre collège. J'espère que ses propos donneront envie à d'autres jeunes d'oser rejoindre la municipalité.

Avec plus de 4200 jours au compteur, je fais partie des dinosaures ! Avantage ou inconvénient ?

Mon expérience, ma connaissance des offices du canton, de leurs responsables, des municipaux des communes voisines me permettent de gérer au mieux les services industriels de Montanaire. Les nouveaux outils et moyens de communication me rendent parfois la vie dure.

L'eau potable : la base de la vie, le nerf de la guerre, les soucis du quotidien

Le service des eaux est en alerte permanente pour fournir une eau respectant les normes toujours plus exigeantes de la législation fédérale et cantonale.

Les collaborateurs surveillent et préservent les captages. Ils contrôlent et entretiennent les pompes et les réservoirs. Ils effectuent une multitude d'analyses. Ils mélangent les ressources. Ils remplissent et suivent un auto-contrôle validé par le service cantonal des eaux.

Malgré un travail de sécurité toujours plus pointu, l'eau potable reste un produit naturel délicat. Des mini-pollutions peuvent se produire en amenant son lot de soucis pour le personnel. Il faut aussi être conscient que nos installations de stockage datent du siècle passé. Certains réservoirs ont plus de 100 ans.

Avec la construction de plus de 20 kilomètres de nouvelles conduites sur notre commune, le projet de l'A.I.D.E.V. (Association Intercommunale Des Eaux de Vusery) aura pour mission d'alimenter notre région en eau potable de qualité en rassemblant toutes les ressources dans un seul réservoir positionné sur les hauts de St-Cierges. Ce réservoir sera équipé des dernières technologies de filtration pour éliminer les résidus des différents micropolluants (chlorothalonil) et un contrôle permanent de la microbiologie. Ce projet est en enquête préalable dans les services du canton de Vaud. Les travaux devraient débuter dès réception des autorisations, si possible «aussi vite que nécessaire».

L'éclairage public : la sécurité nocturne, les soucis énergétiques

L'éclairage public de toute la commune est désormais totalement équipé avec des ampoules LED, ce qui permet des économies d'énergie considérables. Grâce à la télégestion, l'intensité lumineuse est diminuée progressivement durant la nuit. Néanmoins, nous souhaitons garantir une sensation de sécurité en gardant une luminosité de 20 pour cent entre 23 heures et 5 heures. L'été prochain, nous allons, à nouveau, participer à la nuit des Perséides.

Après ces 11 années de municipalité, c'est grâce à votre confiance et votre soutien que ma motivation reste intacte. Elaborer un projet, partager avec mes collègues, échanger avec le personnel communal, trouver des solutions aux différents problèmes, soutenir nos collaborateurs, partager un apéro après une séance m'apportent l'énergie et la volonté de continuer à faire vivre et avancer notre commune.

À bientôt pour échanger avec vous.
Michel Rosset



LES BRÈVES

Le Montanaire Magazine fait peau neuve à l'occasion de sa 40^e édition

C'est avec un grand plaisir que nous vous dévoilons la nouvelle formule du Montanaire Magazine à l'occasion de la sortie de sa 40^e édition.

Pensée pour allier esthétique et durabilité, cette refonte marque une étape importante dans l'histoire de notre publication.

Le magazine adopte un format plus lisible et structuré, pour vous transmettre l'essentiel des actualités de Montanaire quatre fois par année. De nouvelles dimensions des textes,

accompagnées d'une mise en page sur deux ou trois colonnes garantissent un confort de lecture amélioré. Cette approche maximise également l'utilisation du papier – désormais recyclé – en optimisant l'espace. La nouvelle charte graphique reflète l'identité du blason de Montanaire : le vert pour les titres, un gris profond pour le texte et des touches de jaune pour souligner les éléments clés des différentes pages.

Au-delà de l'aspect visuel, le contenu a été repensé pour plus de clarté et de dynamisme. La première partie, dédiée

aux informations officielles, propose des actualités enrichies de brèves qui valorisent les plus petits projets. En seconde partie, les sujets majeurs sont développés dans des articles en page simple ou double, selon leur importance. Enfin, une troisième section met en lumière la vie locale à travers les activités, événements et histoires marquantes, reflet de la dimension humaine de nos villages et de celles et ceux qui les font vivre.

Valentin Dubach

Amélioration du passage piéton sur la route de Moudon

THIERRENS : Le passage piéton de la route de Moudon a fait l'objet de travaux d'amélioration visant à renforcer la sécurité des écoliers. Les modifications incluent l'installation d'un éclairage LED plus puissant et la mise en place d'un marquage routier renforcé. Des panneaux lumineux clignotants ont également été installés, s'activant automatiquement aux heures d'entrée et de sortie de l'école pour alerter les automobilistes de la présence d'enfants.

Nouveaux chemins pédestres

THIERRENS : Les chemins piétons aux abords de la rue de la Cure à Thierrens ont fait l'objet d'un réaménagement. Des pavés filtrants ont été posés en remplacement du tout-venant, offrant un meilleur confort pour les piétons et les poussettes. Ces pavés filtrants permettent une meilleure absorption des eaux pluviales tout en limitant le ruissellement.

Recensement des chiens

MONTANAIRE : En application des règlements cantonaux, la Municipalité informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de déclarer au contrôle des habitants, d'ici au 15 mars 2025, les chiens acquis, reçus, nés en 2024 et encore en leur possession mais également ceux vendus, décédés ou donnés en 2024 pour radiation, ainsi que ceux qui n'ont pas encore été annoncés.

Les propriétaires, dont les chiens sont déjà déclarés, sont dispensés de les inscrire à nouveau.

Vous trouverez le formulaire adéquat au guichet de la Commune, sur montanaire.ch ou vous pouvez nous contacter au 021/905.09.32 et nous vous le transmettrons. Vous pouvez également utiliser notre guichet virtuel sur www.montanaire.ch.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration et permettons de vous rappeler l'article 68 du règlement de police.

Art. 68 - Les propriétaires de chiens doivent les annoncer au greffe municipal dans les 15 jours dès leur acquisition ou dans les 90 jours dès la naissance. Chaque chien doit porter un collier indiquant le nom et le domicile du propriétaire de l'animal.

Rappel concernant les boîtes aux lettres communales

MONTANAIRE : Les boîtes aux lettres communales situées dans les villages sont exclusivement destinées au dépôt des enveloppes de vote. En revanche, la boîte aux lettres de Thierrens peut accueillir tous les courriers destinés à l'administration et à la municipalité, en plus des enveloppes de vote.

Statistiques sur les logements vacants

MONTANAIRE : La Commune de Montanaira, comme toutes les communes suisses, doit remplir chaque année une statistique des logements et locaux industriels et commerciaux vacants en application de l'ordonnance concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux.

Les résultats du dénombrement des logements et locaux vacants reflètent la situation du marché immobilier et du logement. Ils constituent un indicateur important de la conjoncture. Cette statistique est utile pour prendre des mesures d'encouragement à la construction et à la politique sociale.

Par conséquent, la Commune invite tous les propriétaires ou leurs représentants à nous communiquer s'ils ont des logements (maisons ou appartements) inoccupés mais habitables au 1er juin 2025 ou qui sont proposés à la location durable (trois mois au moins) ou à la vente. Il en va de même pour des locaux commerciaux.

Vous pouvez transmettre vos informations ou demander plus de renseignements auprès de Véronique Lin au 021/905.09.32 les lundi, mercredi et jeudi matin mais également par courriel à habitants@montanaire.ch.

Résultats des statistiques sur



bfs.admin.ch
> Statistiques
> Constructions et logement
> Logements
> Logements vacants

Entreprises : vous êtes cordialement invitées le 2 avril à Chapelle

Les Municipalités de Boulens, Jorat-Menthue et Montanaira, en collaboration avec l'Association de Développement Région Gros-de-Vaud, ont le plaisir d'inviter les entreprises et les agriculteurs des trois communes le Mercredi 2 avril 2025 à 19h à la grande salle de Chapelle-sur-Moudon pour une séance d'information sur les enjeux et les actions menées en faveur du développement économique pour la région du Gros-de-Vaud. Elle sera suivie d'un apéro réseautage.

La séance durera environ 1 heure. L'apéritif qui suivra permettra d'échanger et de partager un moment convivial.

Au plaisir de vous voir nombreuses et nombreux !

Cécile Crisinel Favre
syndic de Montanaira
Christian Wenger,
syndic de Boulens
René Pernet
syndic de Jorat-Menthue

Scannez le QR-Code pour inscrire votre entreprise



ou écrivez-nous à actu@montanaire.ch

Réservation des salles & locaux modernisée

Les réservations de locaux communaux peuvent désormais s'effectuer entièrement en ligne via une plateforme optimisée. Ce nouveau système permet de réserver un local, de régler le montant directement à l'aide de moyens de paiement populaires tels que TWINT ou les cartes de crédit. Une fois la réservation validée, vous recevrez désormais votre contrat ainsi que toutes les informations directement sur votre adresse email.

Il est toujours possible d'effectuer une réservation par téléphone si nécessaire. En revanche, pour les sociétés locales ou les réservations de longue durée, une demande par téléphone ou par email reste indispensable.



Quelques points importants des conditions générales liées à la réservation en ligne

- Toute réservation implique l'acceptation des conditions générales, quelle que soit la méthode de réservation.
- La Commune de Montanaire se réserve le droit de refuser ou d'annuler une réservation si elle juge qu'elle ne correspond pas aux critères de moralité, de sécurité et de bien-être de la population.
- En cas de paiement bancaire manuel, le délai accordé pour le paiement est de 10 jours. En cas de non réception du paiement, la commune pourra annuler la réservation.
- En aucun cas les clés ne seront remises au locataire sans réception préalable du paiement.
- Le locataire doit évacuer tous ses déchets, y compris le verre vide.
- Le locataire s'engage à respecter la législation en vigueur concernant les nuisances sonores et la vente d'alcool.
- En cas d'annulation plus de 30 jours avant la date de location, le montant de la location vous sera remboursé dans son intégralité. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.
- Pour toute manifestation, une demande POCAMA doit obligatoirement être effectuée. Cette demande doit être déposée auprès des autorités municipales au minimum trois mois avant la date de l'événement prévu.

Opération coup de balai samedi 29 mars 2025 à St-Cierges

Montanaire participe à l'initiative "Opération coup de balai" qui a pour but de regrouper les habitant-e-s et de nettoyer tous ensemble différentes zones de la commune le temps d'une matinée.

Nous vous attendons donc nombreux-ses le **samedi 29 mars 2025 à 9h30 au terrain de sport de St-Cierges** où vous serez accueilli-e-s avec un café et un croissant. Plusieurs groupes seront constitués et répartis dans différents lieux de ramassage afin de récolter le maximum de déchets abandonnés.

En fin de matinée, nous vous proposons un concours pour deviner le poids total de tous les débris ramassés. Les participant-e-s qui devineront au mieux, se verront offrir un rouleau de sacs taxés 35L.

Un apéritif convivial sera également organisé en fin de matinée pour vous remercier de votre travail.



Comment participer?

Inscrivez vous sur **form.montanaire.ch/cdb** ou au 021 905 09 32 jusqu'au mercredi 26 mars.



form.montanaire.ch/cdb

Évolution de la déchetterie de Denezy en un Eco-point

La gestion des déchets constitue un enjeu crucial pour notre collectivité. La décision de fermer une déchetterie ouverte une heure par semaine pour favoriser un Eco-point accessible toute la journée mérite d'être examiné et expliqué en profondeur.

Cette stratégie présente plusieurs avantages significatifs, tant pour les usagers que pour la gestion des déchets.

1. Accessibilité améliorée

L'un des principaux atouts d'un Eco-point ouvert toute la journée réside dans son accessibilité, un Eco-point fonctionnant sur de plus larges horaires permet à chacun de déposer ses déchets à sa convenance.

2. Réduction des nuisances

Un accès échelonné dans le temps permet de mieux répartir les apports de déchets, créant ainsi un environnement de collecte moins bruyant et avec moins de trafic.

3. Optimisation des ressources

La gestion d'une déchetterie nécessite des moyens financiers et humains. La fermeture de la déchetterie à horaires restreints pour investir dans un Eco-point couvert et accessible en journée permet d'optimiser nos ressources et nos transports. La suppression de bennes non couvertes aux intempéries, va protéger les sols de la pollution engendrée par des écoulements d'eaux de pluie.

4. Encouragement au tri sélectif

Un Eco-point bien conçu et bien rangé, offrant un équipement adapté pour le tri, incite les citoyens à adopter des pratiques de tri sélectif et soutient l'effort individuel en matière de recyclage.

5. Adaptation aux besoins

La fermeture de la déchetterie pour passer à un Eco-point s'inscrit dans une tendance plus large vers des solutions de gestion des déchets plus durables et à une uniformisation des Eco-points dans la Commune de Montanaire.

Pascal Arbenz

CONSEIL COMMUNAL

Compte rendu du 11 décembre 2024

48 membres sont présents à la grande salle de Neyruz-sur-Moudon pour cette dernière séance de l'année 2024.

Préavis n°8/2024 « Budget 2025 »

Le Conseil communal approuve le budget 2025 tel que présenté à l'unanimité.

Préavis n°10/2024 « vente de la parcelle n°98 à Thierrens »

La vente d'une parcelle à Thierrens a connu plus de discussions pour finalement être acceptée à la majorité (20 oui, 17 non, 10 abstentions). Le Conseil communal de Montanaire autorise la Municipalité à vendre la parcelle n°98 à M. Marc Andreae pour un montant total net arrondi à CHF 113'000.00.

Rapport des délégués aux diverses associations intercommunales

Commission l'EFAJE - Entraide Familiale et Accueil de Jour des Enfants du Gros-de-Vaud et environs - dont la mission est de soutenir les familles en proposant des structures d'accueil adaptées permettant de concilier vie privée et professionnelle, tout en offrant un environnement favorable au développement des enfants.

L'EFAJE est une association de droit privé, une étude est en cours pour évaluer les impacts d'une transition vers une association intercommunale. Les conditions de travail du personnel ont été adaptées pour répondre à la pénurie et au turn-over avec un abaissement des heures/semaine et une révision salariale. Le budget 2025 s'élève à plus de CHF 38 mio pour 2'070'000 heures d'accueil estimées.

Commission AISTBV - association Intercommunale Service technique Broye Vaudoise - dont le but est de constituer, gérer et développer un service technique intercommunal, chargé de l'exécution des tâches de la municipalité des communes membres hors de tout intérêt financier et politique. A ce jour, le travail réalisé pour notre commune est de qualité et l'antenne basée à Thierrens permet une communication optimale entre les parties. L'acquisition prévue par l'association de nouveaux locaux à Lucens et la fermeture du bureau sur Montanaire ne devrait pas impacter cette relation directe entre la commune et l'AISTBV.

Communications de la Municipalité

Tous les membres de la Municipalité se sont tour à tour exprimés à propos de leur dicastère durant l'année écoulée. Chacun relève la bonne entente au sein de l'exécutif.

M. Rosset en profite pour remercier M. Alexandre Depierraz et M. Michel Gex, qui ont œuvré pour la commune de Montanaire, le premier pour la STEP de Denezy depuis 2010 et le second pour celle de St-Cierges depuis 2004. L'exploitation des STEP de Denezy et de St-Cierges sera reprise par la voirie.

Chloé Crisinel Bettex,
membre du bureau

Prochaines séances

Mardi 25 mars 2025 à
19h30, Thierrens

Lundi 23 juin 2025 à 19h30
à Chapelle-sur-Moudon

Jeudi 2 octobre 2025 à
19h30 à Thierrens

Mercredi 10 décembre 2025 à
19h30 à Neyruz-sur-Moudon

Budget 2025, le défi des participations intercommunales.

Après plusieurs années de conjoncture mondiale morose, les perspectives économiques pour le canton de Vaud s'améliorent. La croissance du PIB cantonal devrait atteindre 1,8 % en 2025. Cette embellie pourrait ainsi compenser en partie la baisse récente des recettes fiscales de la commune. Dans ce contexte, la Municipalité a tout de même présenté une approche budgétaire prudente au Conseil communal.

Le préavis 08-2024 du Budget 2025 a été accepté à l'unanimité par le Conseil du 11 décembre 2024.

Situation générale

Les charges totales de l'année 2025 sont estimées à CHF 15'058'417.40. Les revenus totaux de l'année 2025 sont estimés à CHF 14'865'931.44.

Le budget 2025 présente un excédent de charges de 1.29% soit CHF 192'485.96

Bien que l'on projette une augmentation des revenus par rapport à 2024 (+2.09%), ces derniers ne parviennent pas à compenser la hausse des charges, en augmentation de 2.18% par rapport au budget de l'année précédente.

Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement 2025 est négative de 1.28%. Concrètement, CHF 162'568.- manquent pour financer les investissements ou rembourser la dette. Cet indicateur est directement péjoré par un remboursement d'un fonds de CHF 498'129.90 que la Commune devra rendre au Canton concernant la subvention des abris PC, désormais gérée par les offices cantonaux.

Amortissements & Intérêts

La Municipalité a budgétisé des amortissements comptables pour CHF 1'026'527.85, représentant 7.52% des charges du budget (hors imputations internes).

Les intérêts passifs s'élèvent à CHF 165'400, montrant une hausse de CHF 7'400 en comparaison au budget 2024.

Péréquation

En 2025, un nouveau système de calcul de la péréquation rentre en vigueur. Celui-ci est défavorable pour la Commune, notamment parce qu'il n'est plus possible de déduire certaines dépenses thématiques, comme les routes. La participation de Montanaire est budgétée à CHF 401'400.

L'impact des participations intercommunales

Les différentes participations intercommunales sont globalement stables entre 2024 et 2025. Il est toutefois important de garder à l'esprit que des hausses conséquentes sont survenues ces dernières années et cette situation exerce une pression accrue sur le budget communal.

Ces hausses s'expliquent en partie par la croissance démographique (+4.5% en cinq ans), qui influe directement les participations indexées sur le nombre d'habitants. D'autre part, les prestations fournies par ces associations intercommunales ont évolué et se sont globalement améliorées.

De 2020 à 2025, les principales participations de la commune ont évolué ainsi

SDIS Haute-Broye	+46%
Acc. Enfants EFAJE	+34%
Participation à l'ORPCI	+17%
Participation ASIRE	+9%
Hausse moyenne globale	+18%

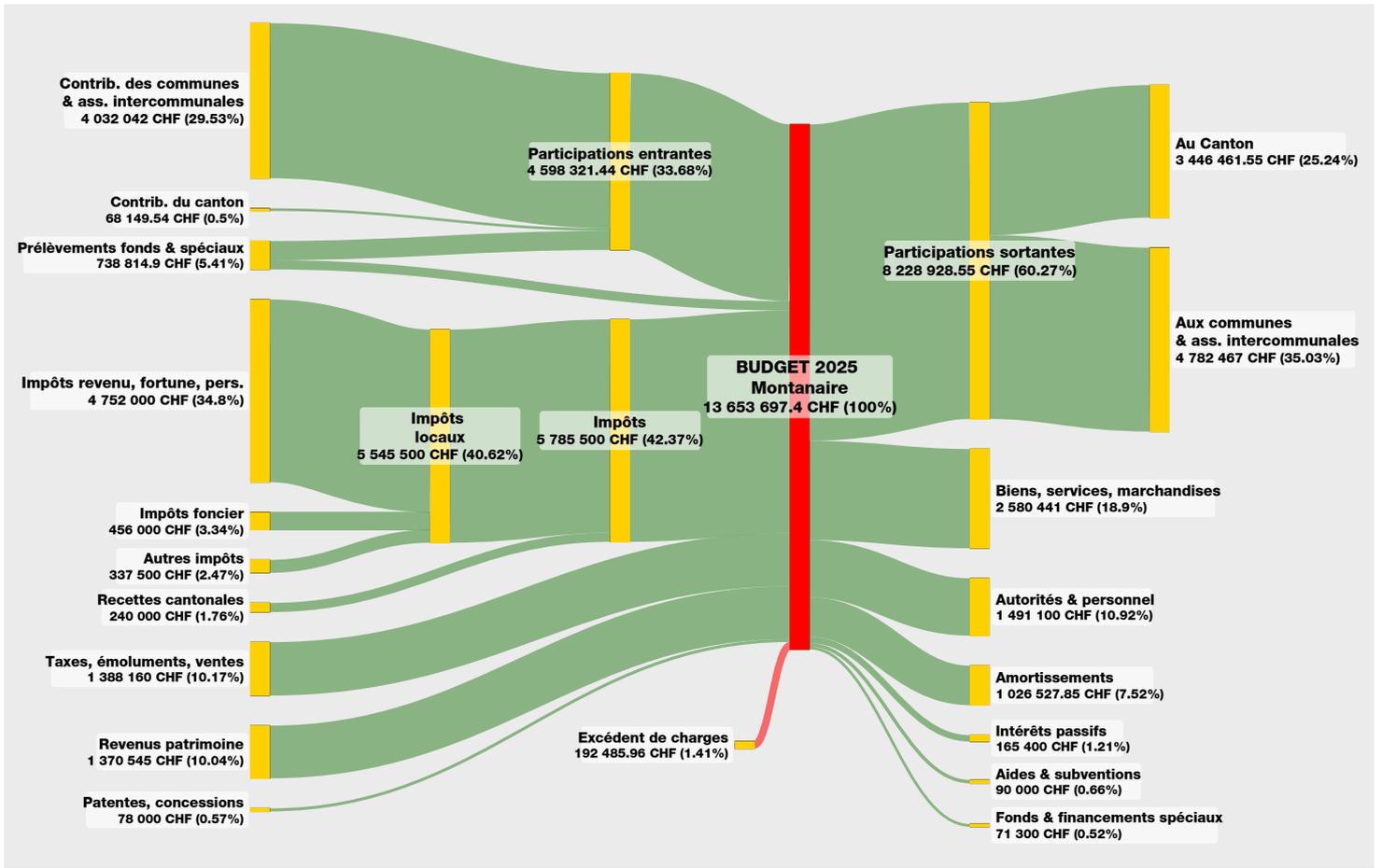
Les participations les plus importantes ont bondi en moyenne de 18%, tandis que les recettes fiscales n'ont progressé que de 1%. **Cet écart important signifie qu'à impôt égal, il y a toujours moins d'argent disponible pour les dépenses communales.** Afin de faire face au mieux à cette contrainte budgétaire, la Municipalité s'engage à suivre de près l'évolution des futures contributions intercommunales.

Répartition visuelle des revenus et dépenses 2025

Vous trouverez ci-contre de manière visuelle les principaux éléments constitutifs du budget 2025 de Montanaire. **A gauche de la barre rouge se trouvent les revenus communaux et à droite les postes de dépenses.** Pour faciliter la lecture, certains éléments ont été regroupés ou simplifiés.

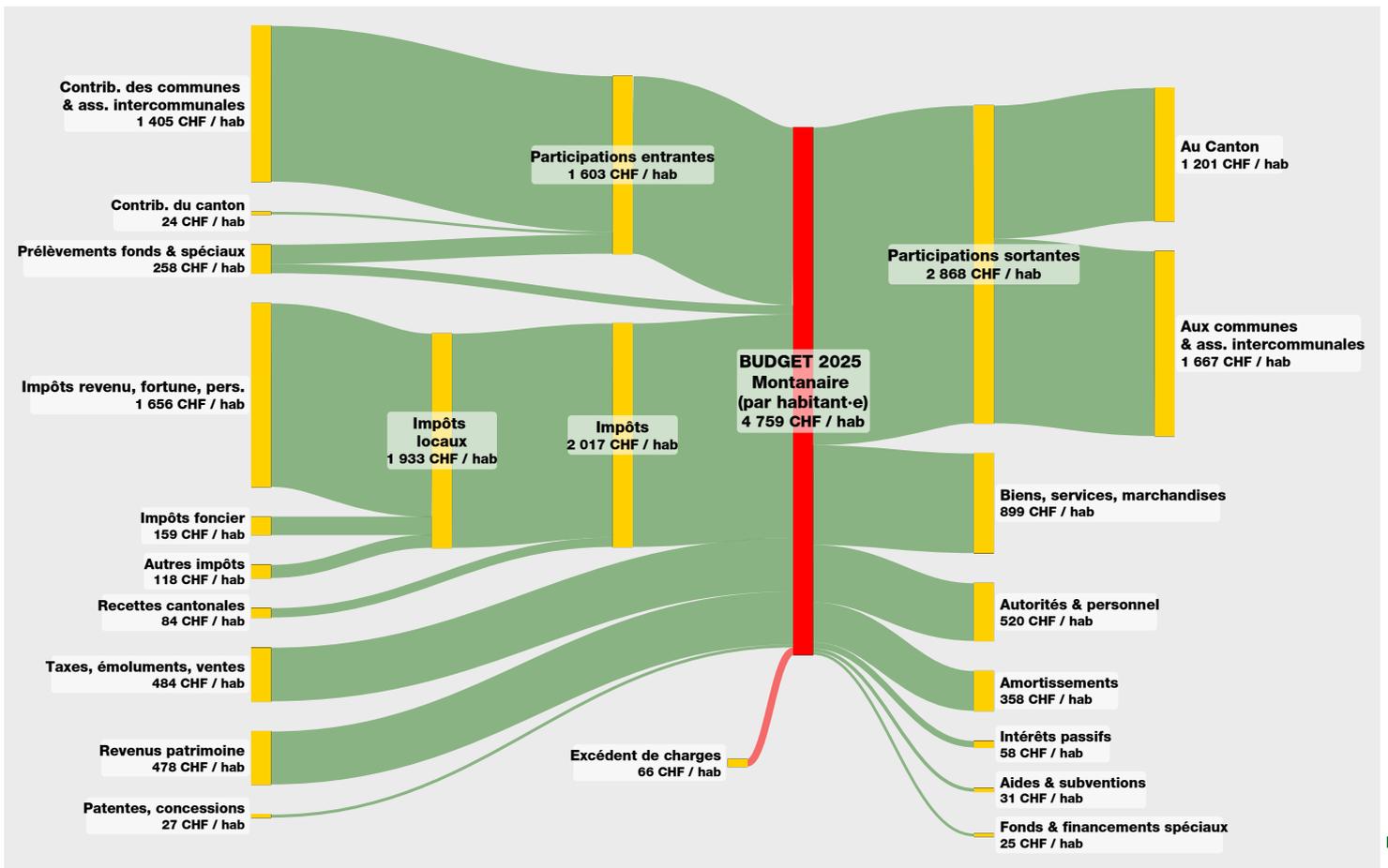
Pour consulter le préavis du Budget 2025 dans son intégralité, rendez-vous sur montanaire.ch > Conseil communal.

Valentin Dubach



↑ Flux budgétaires totaux

↓ Flux budgétaires par habitant·e



Passeport Vacances 2025

Un programme varié pour tous les goûts

Le Passeport Vacances Moudon & environs revient pour proposer deux quinzaines de loisirs aux enfants et adolescents de 7 à 16 ans des 20 communes membres de l'association. Marquez dans vos calendriers : les activités auront lieu du 30 juin au 11 juillet et du 4 au 15 août 2025.

Le comité, en collaboration avec ses fidèles partenaires régionaux, a élaboré un programme exceptionnel. Près de 80 activités attendent les participants, mêlant sport, culture, nature, découverte des métiers, cuisine, création et jeux. Les incontournables qui font le succès de l'événement seront bien sûr au rendez-vous, enrichis de nombreuses nouveautés.

Le programme détaillé sera disponible dès le 29 avril sur pvmoudon.ch, avec inscriptions ouvertes jusqu'au 13 mai.

Grâce à un généreux don, un fonds de solidarité a été créé pour aider les familles modestes à financer le passeport de leurs enfants. Nous sommes heureux de rendre ces activités accessibles à tous.

Parents, grands-parents et bénévoles : nous comptons sur votre aide précieuse pour l'accompagnement des activités. Impliquez-vous dans cette aventure et partagez de beaux moments avec les enfants.

Au-delà d'un programme d'activités, le Passeport Vacances est une expérience unique pour les enfants : découvrir de nouvelles passions, nouer des amitiés et se créer des souvenirs inoubliables.

Nous avons hâte de partager ces moments estivaux avec vos enfants !

Le Comité du Passeport Vacances Moudon & environs



Pro Senectute : un lien social essentiel pour les retraité·e·s



Vous êtes à la retraite et souhaitez profiter pleinement de votre temps libre tout en restant actif·ve et entouré·e ? Pro Senectute est là pour vous ! Cette organisation propose des activités variées et accessibles pour les seniors, afin de préserver votre bien-être physique et mental tout en favorisant les rencontres.

Des activités pour tous les goûts et pour tout le monde ! Que vous aimiez bouger, apprendre ou simplement partager de bons moments, voici quelques exemples :

- Cours de gym douce ou de yoga pour garder la forme.
- Ateliers numériques pour mieux maîtriser votre téléphone (smartphone) votre tablette ou votre ordinateur.
- Sorties et visites culturelles pour découvrir des lieux et enrichir votre esprit.
- Moments conviviaux comme des cafés-rencontres pour élargir votre cercle d'ami·e·s.

Toutes ces activités sont proposées à des tarifs très raisonnables, afin que chacune et chacun puisse en profiter. C'est l'occasion idéale de sortir, d'apprendre de nouvelles choses et de rencontrer d'autres personnes.

Rejoignez-nous et découvrez tout ce que Pro Senectute Vaud peut vous offrir. Vous serez enchanté·e ! **Les programmes sont disponibles à l'administration communale ou sur le site vd.prosenectute.ch.**



★ 15 mars 2025

Carnaval des enfants de Montanaire

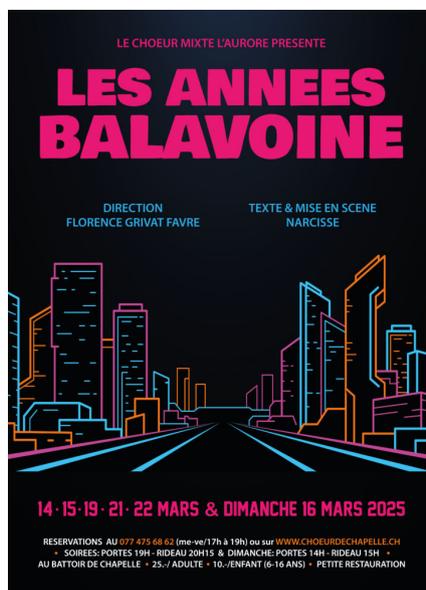
Rejoignez-nous pour un carnaval haut en couleurs sur le thème de la savane et du safari ! Parents, enfants et accompagnants partiront en cortège festif, guidés par les rythmes envoûtants des tambours de la jeunesse de Thierrens. Le départ se fera dans la cour du collège des Roseaux à 16h00.

Une petite agape conviviale vous attend au réfectoire du collège après le défilé. L'occasion de savourer les délicieuses pâtisseries apportées par les parents et accompagnants, tout en applaudissant les vainqueurs du grand concours de déguisements.

Ne manquez pas cette belle aventure au cœur de la savane !

Vous pouvez dès maintenant inscrire votre ou vos enfants au 079 901 90 03 ou carnaval.montanaire@gmail.com

Laurence Habegger



★ 14-22 mars 2025

Soirée du Chœur mixte de l'aurore

« Et si on faisait les soirées de mars 2025 sur le thème de Balavoine? » C'est par ces mots que Narcisse, auteur des textes de liaison et metteur en scène cette année, a lancé l'idée de créer un spectacle autour du célèbre chanteur trop vite disparu. C'était en automne 2023, saison de notre 40e anniversaire.

Au fil des idées et des discussions, nous nous sommes mis d'accord pour ne pas proposer uniquement des chansons de cet artiste engagé.

Si les oeuvres du chanteur français occupent une large place, nous souhaitons nous remémorer une époque, faite aussi d'autres auteurs-compositeurs...

La variété vous rappelle de bons souvenirs ou vous avez envie d'en découvrir quelques pièces ? **Nous vous attendons les 14, 15, 16, 19, 21 et 22 mars 2025 au battoir de Chapelle-sur-Moudon.**

Réservez vos places au 077 475 68 62 ou sur choeurdechapelle.ch dans l'onglet réservation.

Le Chœur mixte de Chapelle



★ 5 avril 2025
d1abetes-day

Des ateliers programmés tout au long de la journée offriront une opportunité d'échanger sur les divers défis auxquels les personnes atteintes de diabète de type 1 font face au quotidien dans la gestion de leur maladie.

Rendez-vous dès 10h à l'Auditoire Charlotte Olivier au Bâtiment Hospitalier Principal, CHUV

Plus d'informations: diabetevalud.ch

★ Avril 2025
Don du sang

Voici les prochaines dates et lieux des collectes organisées dans notre région:

- **Lundi 7 avril 2025** - Yverdon-les-Bains, Hopital, de 13h00 à 17h00
- **Jedi 10 avril 2025** - Yvonand, Salle Polyvalente, de 16h00 à 20h00
- **Mardi 15 avril 2025** - Payerne, Salle de Guillermaux, de 15h30 à 20h00.
- **Mercredi 16 avril 2025** - Payerne, Salle de Guillermaux, de 15h30 à 20h00
- **Lundi 28 avril 2025** - Moudon, Salle de la Douane, de 16h00 à 20h00.

Plus d'informations et de rendez-vous sur jedonnemonsang.ch.

Nous vous recommandons de réserver un rendez-vous. Si vous souhaitez passer spontanément, vous êtes également les bienvenus. Il peut toutefois y avoir un délai d'attente.



PORTRAITS

Tracy, responsable espaces verts



Je m'appelle Tracy Chevalley, j'habite à Pomy et j'apporte toutes mes compétences au sein des villages de Montanaire. Mon parcours professionnel a commencé par un apprentissage d'agente d'exploitation à la voirie de Chavornay. Ensuite, j'ai été embauchée à la commune de Montanaire, où je travaille depuis août 2023. Pour la suite de mon parcours, j'envisage maintenant d'obtenir le certificat de formatrice.

Dans le domaine de la voirie, il n'y a pas beaucoup de femmes. Je suis donc heureuse d'apporter mes conseils féminins à mon équipe. Ma passion est le hockey sur glace et j'adore assister à des matchs du LHC avec des amis à la Vaudoise Arena.

Au plaisir de vous croiser dans l'un des villages de la commune, Tracy

Les Z'Etiaîrûz de retour à Neyruz

Est-ce que vous connaissez Les Z'Etiaîrûz ? Pas forcément, car ça fait un sacré moment que nous n'avons pas foulé les planches. Le terme « Z'Etiaîrûz » est le sobriquet patois des habitants de Neyruz-sur-Moudon.

Nous sommes donc une troupe de « théâtre amateur », composée d'actrices et d'acteurs de tout âge et de tout horizon, répétant et se produisant dans la grande salle de Neyruz-sur-Moudon.



Nous montons des pièces comiques au gré de nos envies et de nos disponibilités. Nos répétitions se déroulent dans une atmosphère de rigolade, d'entraide, de lâcher-prise, de « A ta santé ! », de fous rires et de délires, tout en travaillant sérieusement le texte et nos personnages. Nous avons à cœur de proposer à notre public un spectacle de qualité.

Nous sommes multitâches et pleins de ressources, car nous assumons toute la logistique et l'infrastructure : choix de la pièce, décors, costumes, communication, boissons, nourriture, accueil, placement, ...

2025 est une grande année, car nous remontons sur scène du 9 au 17 mai. Pour vous, c'est l'occasion de venir passer une chouette soirée de convivialité et de rires en notre compagnie. Alors ouvrez votre agenda, trouvez une date de libre, proposez à vos amis et réservez sur le site Echallens Région Tourisme.

A très vite. Les Z'Etiaîrûz

BENVENIDOS à Paris

NEYRUZ-SUR-MOUDON
GRANDE SALLE | 20H15
9, 10, 15, 16, 17 MAI 2025

Petite restauration d'avant-scène des 19h
Adultes Fr. 20.- | Enfants jusqu'à 15 ans Fr. 10.-

Réservation **ECHALLENS** Région Tourisme
www.echallens-tourisme.ch

La fièvre aphteuse a raison du pâturage communal de Denezy

Mr. le Syndic informe ses collègues que M. le Préfet, venu le 19 juillet pour la visite des registres, a ordonné la fermeture du pâturage communal et des chemins conduisant, soit de Denezy, soit de Villars-le-Comte. Cette fermeture est motivée par les dangers qu'il y a de laisser traverser le pâturage par des personnes inconnues pouvant y apporter le germe de la fièvre aphteuse. Toutes les issues seront fermées et le berger assermenté pour dénoncer à la Municipalité les personnes qui contreviendraient aux mesures prises.

Le berger convoqué est introduit et prête serment. Il se retire et la séance continue sur la même question. Le secrétaire est chargé de rédiger deux avis dont l'un sera affiché au pilier public de Denezy et l'autre à celui de Villars-le-Comte. Des affiches spéciales seront mises aux principaux passages.

PV Municipal du 10 septembre 1920

7 différences

Saurez-vous trouver les différences qu'a subies l'église de Thierrens entre l'image de gauche qui date des années 1960 et l'image de droite qui a été prise en 2025 ? Réponses en bas de page.



Nous célébrons



Maëva Silvani

Thierrens, née le 17.11.2024



Olivier Favre

Chapelle-sur-Moudon, née le 06.01.2025

Parlons vaudois

Connaissez-vous la définition de ces 5 mots ?

1. **Un blêtse**
2. **Le bouryon**
3. **Un caïon**
4. **La dérupe**
5. **Quinter**

Réponses - Parlons vaudois

1. Utilisé pour boucher un trou (chambre à air ou un genou)
2. Le nombril,
3. Un cochon
4. Une pente abrupte,
5. Criser, s'énerver

Réponses - Petite histoire

La fontaine a perdu son couvert, le portail a disparu pour laisser place à des marches, la cheminée sur le toit n'existe plus, la couverture du clocher et de la façade ont été refaites, les lignes à haute tension (en haut à droite) ont été déplacées, des blocs en béton ont été placés sur la route de gauche pour limiter la circulation, une case postale a été ajoutée.

Nous recherchons le ou la prochaine tenancier·ère de l'Auberge communale de St-Cierges, bientôt renouée !

La Commune de Montanaire met au concours la location de son Auberge communale située à St-Cierges. L'établissement fait actuellement l'objet d'une rénovation complète, incluant une isolation aux normes actuelles, une toiture neuve équipée de panneaux photovoltaïques et des installations intérieures entièrement repensées.



Le lieu se compose d'un restaurant de 50 places avec une cuisine professionnelle neuve et entièrement équipée, une terrasse arborée de 36 places partiellement couverte, et des espaces de stockage au sous-sol comprenant une chambre froide de 17m2. À l'étage, 3 chambres d'hôtes avec salles de bain privatives et un studio indépendant de 25m2 complètent l'offre. En option un appartement de fonction de 3.5 pièces de 100m2 est disponible pour les futurs tenanciers.

Situé sur l'axe Thierrens-Lausanne, à proximité immédiate d'une épicerie, de l'école du village et des arrêts de bus, l'établissement dispose de nombreuses places de parking publiques et de 5 places privées. Le restaurant devra être ouvert minimum 5 jours par semaine, incluant un service café-croissant le matin.

Candidatures à transmettre jusqu'au 30.04.25, **entrée en fonction** le 01.11.25.

Détails complets et contact sur montanaire.ch/auberge

On compte sur vous toutes et tous pour faire passer le mot !
Nathalie Jaton

Gagnant·e·s du dernier concours photo

1^{er}

Alain Willimann
Denezzy



2^{ème}

Héloïse Rossier
Neyruz-sur-Moudon

3^{ème}

Brigitte Boileau
Thierrens

Mille mercis pour vos images !

Après trois belles années à découvrir vos talents et vos regards uniques, le concours photo s'achève aujourd'hui sous sa forme actuelle. Ce projet, pensé pour mettre en valeur votre créativité, a rencontré un succès formidable grâce à vos nombreuses participations.

Face à cet engouement, nous réfléchissons à de nouveaux formats. Notre objectif est de proposer des formules inédites qui s'adresseront à un public encore plus large et diversifié.

Fin du concours, mais si vous le souhaitez, vous pouvez toujours continuer à nous envoyer vos plus belles images de paysages ou d'événements locaux au

format vertical à actu@montanaire.ch dans la meilleure qualité possible. Certaines pourraient être mises en avant sur notre nouvelle page de couverture ou dans le reste du magazine.

Valentin Dubach

